

Compte de résultat

	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	%	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	%
PRODUITS				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>				
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>				
Total				
CONSOMMATION M/SES & MAT				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>				
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	3 736		3 373	
Total	3 736		3 373	
MARGE SUR M/SES & MAT	-3 736		-3 373	
CHARGES				
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>				
<i>Salaires et Traitements</i>				
<i>Charges sociales</i>				
<i>Amortissements et provisions</i>			1 280	
<i>Autres charges</i>				
Total			1 280	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 736		-4 653	
<i>Produits financiers</i>			50 000	
<i>Charges financières</i>	1 129		212	
Résultat financier	-1 129		49 788	
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	-4 865		45 135	
<i>Produits exceptionnels</i>				
<i>Charges exceptionnelles</i>			2 631	
Résultat exceptionnel			-2 631	
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 865		42 504	

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/23	Net au 31/08/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	397 000		397 000	397 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	397 000		397 000	397 000
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	339		339	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	38 679		38 679	17 279
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	19 133		19 133	5 960
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	58 151		58 151	23 239
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	455 151		455 151	420 239

Copie conforme

Bilan

	Net au 31/08/23	Net au 31/08/22
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	180 000	180 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	18 000	17 456
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	188 009	146 050
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	-4 865	42 504
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	381 144	386 009
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</i>	69 489	31 360
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	4 518	2 870
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	74 007	34 230
<i>Ecart de conversion - Passif</i>		
TOTAL PASSIF	455 151	420 239

A.F.C.2

Société à responsabilité limitée
au capital de 180 000 euros
Siège social : 3 rue de Bellevue
69670 VAUGNERAY

800 101 834 RCS LYON

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 FEVRIER 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023

DEUXIEME RESOLUTION

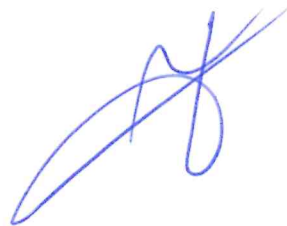
L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'imputer **la perte de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 4 865 euros** en totalité sur le compte « *autres réserves* » qui ressort ainsi à 183 144 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AFC 2

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 455 151 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 865 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2020-05 du 24/07/2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.